

PAR COURRIEL

Le 19 février 2024

DEMANDEUR

N/Réf. : 202401-56

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 29 janvier 2024.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Sur réception de ces documents, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements, comme le permet l'article 14 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), ci-après la Loi sur l'accès. En effet, nous avons retranché les renseignements personnels, lesquels sont confidentiels au sens des articles 53 et 54 de cette même loi. Vous remarquerez également que l'inscription « non visé » apparaît sur certains documents, puisque nous avons soustrait les renseignements ne faisant pas l'objet de votre demande.

De plus, nous ne pouvons vous communiquer certains documents, et ce, en vertu du deuxième alinéa de l'article 9 de la Loi sur l'accès.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Matilde Thérout-Lemay

p. j. : 3

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale

Note d'information (20201215-XX)

Annexe 1- Liste des ministères et organismes pressentis

Ministères et organismes émetteurs de droits, régulateur et/ou gestion territoriale

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministères et organismes promoteurs et/ou en soutien aux entreprises

Ministère des Transports

Société québécoise des infrastructures

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Société du Plan Nord

[Investissement Québec](#)

[Société de développement de la Baie-James](#)

[Hydro-Québec](#)

[Ministère responsable de la construction des écoles, ministère responsable de la construction des hôpitaux](#)

Ministères à vocation sociale

Ministère de la Santé et des services sociaux – santé publique

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Enseignement supérieur

Communications

Secrétariat aux communications gouvernementale

9 al.2

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Envoyé: 24 janvier 2022 15:30
À: 'dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca'; 'pierre-olivier.girard@mapaq.gouv.qc.ca'; 'sylvie.marcotte@economie.gouv.qc.ca'; 'yves.rochon@environnement.gouv.qc.ca'; Breault, Martin (BSMAOR); Maltais, Suzanne (BCPMAIE); Hébert, Patricia (DR-10); Tardif, Sophie (DR-09); Prévost, Monia (DPC); 'benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca'; 'david.boudreault@transports.gouv.qc.ca'
Cc: 'carl.ouellet@environnement.gouv.qc.ca'; Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Objet: Acceptabilité sociale - DOODLE 3e rencontre CIMAS



Bonjour,

Dans le cadre de ses travaux en matière d'acceptabilité sociale (AS), le MERN a sollicité, en janvier 2021, ses ministères partenaires afin de créer un comité interministériel en matière d'AS. Sous la coordination de la Direction générale des mandats stratégiques et de la coordination intersectorielle (DGMSCI) du MERN, le Comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS) s'est ainsi constitué de gestionnaires représentant huit ministères.

Lors des deux premières rencontres du CIMAS, le 9 février et le 12 mars 2021, il a été convenu d'un commun accord, que nos ministères travailleront ensemble vers une meilleure collaboration gouvernementale en matière d'AS et plusieurs idées ont ensuite été proposées afin d'améliorer les connaissances et le partage d'information.

Dans le but de poursuivre les travaux et pour planifier la prochaine rencontre, vous êtes invités à remplir ce [sondage Doodle](#) avant le 2 février 2022.

Pour toute question ou demande d'information, de même que pour nous informer d'un changement de représentant de votre ministère au sein du comité, le cas échéant, vous êtes invités à communiquer avec charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca, professionnel de mon équipe.

Cordialement,

Marie-Claude Couture pour

Suzanne Maltais

Directrice

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques et de la coordination intersectorielle

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest, C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Cellulaire **53-54**

suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca

www.mern.gouv.qc.ca

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Envoyé: 14 janvier 2022 11:20
À: 'david.boudreault@transports.gouv.qc.ca'
Cc: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Objet: Acceptabilité sociale: participation comité directeur interministériel

Bonjour Monsieur Boudreault,

Comme mentionné dans le courriel ci-après, la sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a interpellé ses vis-à-vis afin de nommer un représentant sur le comité interministériel en acceptabilité sociale que coordonne le MERN.

Nous sommes à préparer la prochaine rencontre que nous souhaitons tenir vers la fin du mois de février ou au début du mois de mars 2022. En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à un sondage de type Doodle.

La présente vise donc, à nous assurer que votre ministère souhaite toujours siéger à ce comité. Si tel est le cas, comme nous n'avons pas reçu de réponse de monsieur Simon Le-Moine, qui a été nommé comme étant le représentant de votre ministère, nous comprenons qu'il ne siège plus à ce comité. Le cas échéant, serait-il possible de nous transmettre le nom de la personne qui sera dorénavant mandatée pour prendre part aux activités du comité.

Au besoin, cette personne pourrait contacter Charles.Drouin-Lavigne@mern.gouv.qc.ca, conseiller en acceptabilité sociale au sein de mon équipe, pour obtenir plus d'informations sinon, dès que nous avons son nom, Charles s'assurera de l'inviter officiellement.

Cordialement,

Suzanne Maltais

Directrice

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques et de la coordination intersectorielle

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest, C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Cellulaire : **53-54**

suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca

www.mern.gouv.qc.ca

De : Lizotte, Marie-Josée (BSM)

Envoyé : 11 janvier 2021 10:39

À : dominique.savoie@msss.gouv.qc.ca; 'david.bahan@economie.gouv.qc.ca' <david.bahan@economie.gouv.qc.ca>; patrick.dube@transports.gouv.qc.ca; frederic.guay@mamh.gouv.qc.ca; rene.dufresne@mapaq.gouv.qc.ca; Gosselin, Mario (BSM) <Mario.Gosselin@mffp.gouv.qc.ca>; 'marc.croteau@environnement.gouv.qc.ca' <marc.croteau@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>; Maltais, Suzanne (BCPMAIE)

[<Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>](mailto:Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca)

Objet : Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)

Chers collègues,

En 2016, les *Orientations du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles en matière d'acceptabilité sociale (OAS-MERN)* étaient rendues publiques. Après quatre années de mise en œuvre, un bilan a été réalisé et une réflexion concernant la future démarche en acceptabilité sociale a été amorcée au sein du MERN.

Cette réflexion vise, à terme, l'adoption d'une « phase 2 » des OAS dont le format reste à déterminer. Il pourrait s'agir d'une stratégie, de nouvelles orientations, d'un plan directeur ou toute autre forme de politique publique. À ce jour, cette réflexion nous guide vers les trois orientations suivantes, soit 1) mieux prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale au sein du MERN, 2) faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale auprès de la clientèle externe du MERN et, enfin, 3) favoriser le développement d'une vision cohérente de l'acceptabilité sociale au sein de l'appareil gouvernemental. En pièce jointe, un napperon présentant les orientations prévues à ce jour.

Dans un esprit de cohérence et de complémentarité des outils et des pratiques, nous souhaitons réfléchir, avec nos partenaires gouvernementaux, sur la pertinence et l'opportunité de poursuivre les travaux de la troisième orientation, soit l'élaboration d'une vision commune de l'acceptabilité sociale au sein de l'appareil gouvernemental. À cette fin, nous proposons la mise en place d'un Comité interministériel, composé de gestionnaires, qui, dans un premier temps, aurait essentiellement pour mandat, de :

- discuter de la pertinence de développer une vision commune et, le cas échéant de proposer un mécanisme de collaboration.
- recenser les initiatives, les pratiques et les enjeux des ministères et organismes gouvernementaux en matière d'acceptabilité sociale;

Deux rencontres sont envisagées, la première dans la semaine du 25 janvier et la seconde dans la semaine du 1^{er} mars. Un livrable est attendu au 31 mars.

Votre organisation ayant été pressentie pour participer à ces travaux et afin que nous puissions préparer la première rencontre, je vous invite à transmettre les coordonnées de votre représentant ou de votre représentante à suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca, directrice du Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse d'impact économique, au plus tard, le 22 janvier 2021. Mme Maltais se fera aussi un plaisir de répondre à toute question en lien avec la mise en place du Comité ou de la démarche du MERN en acceptabilité sociale.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration. Ces travaux sont importants car ultimement, il pourrait contribuer au rayonnement du savoir-faire québécois en matière de développement responsable.

Cordialement et que 2021 vous apporte la santé et la sérénité,

Marie-Josée Lizotte, sous-ministre

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700 4^e Avenue Ouest, A-301

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-643-7295

marie-josée.lizotte@mern.gouv.qc.ca

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 08:43
À: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MELCC
Pièces jointes: Napperon_Proposition orientations AS_20210108.pdf

Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons présentement les prochaines rencontres prévues à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur le comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité à répondre à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc à nous assurer que les représentants de votre ministère, identifiés pour siéger à ce comité, sont bien ceux à qui ce courriel est destiné. Une réponse nous confirmant qui sont ces représentants est attendue d'ici le 10 décembre 2021. Vous êtes priés de mettre charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca en copie conforme de votre réponse.

Notez qu'au besoin, vous pouvez communiquer directement avec ce dernier.

Cordialement,

Suzanne Maltais

Directrice

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest, C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Cellulaire **53-54**

suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca

www.mern.gouv.qc.ca

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

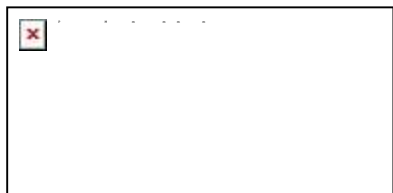
De: Rochon, Yves <Yves.Rochon@environnement.gouv.qc.ca>
Envoyé: 9 décembre 2021 16:12
À: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Cc: Ouellet, Carl
Objet: RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MELCC



Bonjour

Carl Ouellet pourra m'accompagner comme spécialiste en évaluation des impacts sociaux si requis.

De : Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE) <Charles.Drouin-Lavigne@mern.gouv.qc.ca>
Envoyé : 9 décembre 2021 14:48
À : Rochon, Yves <Yves.Rochon@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MELCC



Bonjour monsieur Rochon,

J'espère que vous allez bien.

Merci de votre réponse rapide.

Je comprends donc que je peux enlever les noms de messieurs Jérôme Bérubé-Gagnon et Carl Ouellet de la liste des participants au comité. Si vous pouviez me le confirmer, ce serait apprécié.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous souhaite une belle fin de journée.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca
mern.gouv.qc.ca

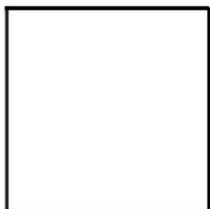
De : Rochon, Yves <Yves.Rochon@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 décembre 2021 22:23

À : Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE) <Charles.Drouin-Lavigne@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Ouellet, Carl <Carl.Ouellet@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MELCC



Bonjour

Je serai le représentant pour le MELCC.

Yves Rochon, Biologiste, M.sc Eau

Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique

Ministère de l'Environnement et

de la Lutte contre les changements climatiques

Prenez note qu'en cette période de COVID-19, ma présence au bureau est principalement en télétravail. Au besoin, me joindre sur mon cellulaire au 53-54 .

Ce courriel est confidentiel et ne s'adresse qu'à son destinataire.

S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et m'en aviser aussitôt. Merci!



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensez à l'environnement!

Doublon

Doublon

Doublon

Doublon

Non visé

De : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>

Envoyé : 28 janvier 2021 17:34

À : marion.schnebelen@msss.gouv.qc.ca; Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>; Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca; Hébert, Patricia (DR-10) <Patricia.Hebert@mern.gouv.qc.ca>; Tardif, Sophie (DR-09) <Sophie.Tardif@mern.gouv.qc.ca>; simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca; Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca; dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca

Cc : Léger, Marie-Hélène (BCPMAIE) <Marie-Helene.Leger@mern.gouv.qc.ca>; Côté, Marie-Hélène (BCPMAIE) <Marie-Helene.Cote@mern.gouv.qc.ca>; Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>

Objet : Acceptabilité sociale: rencontres du comité interministériel

Bonjour,

Je tiens d'abord à vous remercier d'avoir répondu positivement à l'appel (ci-après) de la sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles concernant la formation d'un comité interministériel sur l'acceptabilité sociale.

Afin de planifier rapidement la première rencontre, et de préparer la deuxième, je vous fais parvenir deux sondages Doodle. Sitôt les disponibilités reçues, des convocations vous seront acheminées par Marie-Hélène Léger, de mon équipe.

Sondage pour la première rencontre : [Doodle 1](#)

Sondage pour la deuxième rencontre : [Doodle 2](#)

Au plaisir de collaborer.

Cordialement,

Suzanne Maltais

Directrice

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest, C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Cellulaire : **53-54**

suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca

www.mern.gouv.qc.ca



Doublon

Doublon

Action	
1	Exercer notre rôle d'expert conseil dans les grandes stratégies
2	Créer une communauté de pratique en acceptabilité sociale au sein du ministère.
3	Présenter l'opinion juridique sur la portée des pouvoirs du Ministre, en matière d'AS.
4	Rédiger et proposer une "directive ministérielle" en AS.
5	Réviser les outils en AS
Services et accompagnement	
6	Créer une liste des responsable AS de chacun des secteurs

7	Réviser et proposer une offre consolidée d'accompagnement en matière d'AS aux secteurs.
8	Répondre aux besoins d'information des promoteurs et des acteurs locaux en matière d'AS.
9	Réviser les outils en AS pour les clientèles externe
	Collaboration gouver
10	Organiser deux rencontre avec le comité interministériel

Plan de travail 2

Livrables	Échéances
Pratiques et processus internes	
1) Participer au développement de la stratégie gouvernementale du secteur minier; 2) Participer au développement de la stratégie hydrogènes;	
1) Communauté de pratique en place	1) décembre 2021;
1) Présentations au comité interministériel et aux secteurs avec Me Gakwaya; 2) Détermination des aspects du cadre légal à considérer pour la rédaction d'une directive ministérielle.	1) décembre 2021; 2) janvier 2022.
1) Identification des paramètres régissant la rédaction d'une directive ministérielle; 2) Identification des éléments à inclure dans la directive; 3) Rédaction d'une proposition de "directive ministérielle" en AS; 4) Présentation de la proposition aux autorités.	1) janvier 2022; 2) janvier - février 2022; 3) février - mars 2022; 4) avril 2022.
1) Inventaire et mise à jour en continu des besoins; 2) Révision et amélioration des outils; 3) Présentation des outils aux UAs;	1) À déterminer 2) 3) 4)
Services offerts aux promoteurs et aux acteurs locaux	
1) Publication d'une liste de personnes-ressources pour chacun des secteurs; 2) Élaborer une liste des personnes-ressources de chacun des secteurs.	

1) Révision de l'OAS; 2) Identification des éléments de la "directive ministérielle" à inclure dans l'offre d'accompagnement; 3) Soumettre la proposition d'une nouvelle offre de service aux secteurs pour commentaires et propositions; 4) Bonification de la nouvelle offre de service; 5) Dépôt de la nouvelle offre de service (incluant le plan de gestion du changement) aux autorités pour approbation;	1) février 2022; 2) février 2022; 3) dernière semaine de février 2022; 4) mars - avril 2022; 5) avril 2022.
1) Inventaire des besoins; 2) Mise à jour en continu de l'inventaire; 3) Confirmation d'un calendrier de partage de l'information; 4) Participation à des événements favorisant le partage d'informations.	1) octobre-décembre 2021; 2) en continu; 3) janvier 2022; 4) février à décembre 2022
1) Identification des collaborateurs qui participeront au développement des outils; 2) Confirmation d'un calendrier de travail 2021-2022; 3) Présentation des outils (améliorés et développés).	1) août 2021; 2) septembre 2021 3) octobre 2021 - juillet 2022
nementale en matière d'acceptabilité sociale	
1) Indendifier les collaborateurs qui constitueront le noyau du réseau d'expertise; 2) Organisation de deux rencontre (1 à l'automne et une au printemps)	1) janvier 2022; 2) février 2022; 3) février - mars 2022;

2021-2022

Collaborateurs

- Autorités ministérielles;
- Réseau d'expertise;
- DCOM

- UAs concernées

- Me Gakwaya;
- Représentants AS des secteurs;
- Comité directeur interministériel;
- Comité intersectoriel;

- Comité intersectoriel;
- DAIEP;
- Communauté de pratique;

- Comité intersectoriel;
- UAs;
- Communauté de pratique

- Secteurs;
- Autorités ministérielles.

- DCOM;
- Promoteurs;
- Acteurs locaux;
- Réseau d'expertise;
- Chargés de projet du réseau régional.

Commentaires/éléments de discussion avec les secteurs

- Participer aux consultations;
 - Participer à l'analyse des mémoires;
 - Commenter les notes.
-
- Prendre les informations auprès des RI afin de créer un 'répertoire';
 - Identifier les UAs, incluant la DGMS, qui constitueront la communauté de pratique;
 - Préparer la première rencontre (Établir un portrait des UA : Quels sont leurs mandats? Leurs projets? Ont-ils un cadre de référence? Des problèmes et contraintes relatifs à l'AS ont-ils été identifiés (ressources humaines et financières, ressources matérielles, etc.)? ;
 - Inviter les UAs identifiés à une rencontre de démarrage;
 - La communauté de pratique pourra être interpellée pour "tester" les extraits de la mise en oeuvre du Plan d'action (outils, définitions, ...);
 - Discussions sur la directive ministérielle
-
- Discussions, rencontres et préparation avec Me Gakwaya;
 - Confirmer et discuter avec les secteurs (constat et prise en compte de l'avis (quelle dimension et si on la prends en compte));
 - Quelles dimensions et aspects du cadre légal, s'il y en a, influencent l'élaboration de la "directive ministérielle" en AS?;
 - Envoyer d'un courriel d'information au directeur préalablement à la présentation (par Martin ou Suzanne). Faire un bref historique de l'évolution de l'OS etc.;
 - Invitation des membres du comité directeur à la présentation;
 - Invitation des secteurs à la présentation.
-
- Quelles dimensions du cadre légal peuvent être utiles dans les lignes directrices? (règles entourant la rédaction d'une directive ministérielle, notamment via SCT);
 - Planifier des rencontres de travail avec les collaborateurs;
 - Se servir du réseau d'expertise pour bâtir la directive ministérielle;
-
- Voir le calendrier des formations présenter lors de la rencontre du mois de mai 2021 de la table des chargés de projet du réseau régional;
 - Identifier les outils devant être développés et les collaborateurs qui pourront participer à leur développement;
 - Obtenir l'information concernant les besoins via le réseau d'expertise;
 - Identification des dates de diffusion des outils.
-
- Identifier qui sera sur la liste, son expertise, ses coordonnées;
 - Assurer la mise à jour de la liste;
 - Proposer de créer une boîte courriel AS pour chacun des secteurs;

- Se baser sur la "directive ministérielle" en AS. en collaboration avec le comité intersectoriel et les secteurs.

- S'arrimer avec le secteur privé afin de s'attacher sur les pratiques courantes.
- En continue, réaliser l'inventaires des besoins en sollicitant la communauté de pratique.
- Identifier les outils devant être développé et les collaborateurs qui pourront participer à leur développement.

- Proposer des actions à court-termes au comité interministériel (ex: Identifier les ministères et organismes qui seront invités à contribuer, statuer sur l'outil de communication a utiliser, etc.).
- S'adjoindre de collaborateurs des autres ministères, déterminer le mandat du pôle d'expertise.

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale

Note d'information (20201215-XX)

Annexe 1- Liste des ministères et organismes pressentis

Ministères et organismes émetteurs de droits, régulateur et/ou gestion territoriale

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Ministères et organismes promoteurs et/ou en soutien aux entreprises

Ministère des Transports

Société québécoise des infrastructures

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

Société du Plan Nord

Ministères à vocation sociale

Ministère de la Santé et des services sociaux – santé publique

Ministère de l'Éducation

Ministère de l'Enseignement supérieur

Communications

Secrétariat aux communications gouvernementale

Planification des rencontres du CIAS - Phase 1

2021																
ACTIVITÉ			DURÉE	DÉBUT	25-janv	1 fev	8 fev	15 fev	22 fev	01-mars	08-mars	15-mars	22-mars	29-mars	05-avr	
1	R1 - Présentation des travaux, du mandat et du calendrier des rencontres	1	4	R2 - Adoption du mandat et début des travaux sur l'élaboration de l'O1												
2	Lecture des documents de mise en contexte et réflexion sur l'orientation 1 (O1)	2	4													
3		1	5													
4	Réflexion sur l'O1 et l'O2	2	5													
5	R3 - Retour sur l'O1 et partage des réflexions sur l'O2 et l'O3	1	7													
6	Porter à l'attention de nos directeurs les travaux réalisés sur les 3 orientations	2	8	R4 - Partage des réflexions sur l'O3 faites avec le Comité interministériel AS et retour sur les commentaires de nos directions												
7		1	9													
8	Intégration de l'ensemble des commentaires et mise en page du canevas	1	10	Approbation de la version préliminaire du canevas par le CIAS (par courriel)												
9		1	10													
10	Envoi au Comité directeur pour avis et commentaires et aux secteurs	2	11													

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 1 – 28 janvier 2021

Objectif : Présenter et confirmer le mandat du comité, les livrables et l'échéancier

Présents à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné	Direction générale de la gestion du milieu minier
Énergie	Chantal Gendron	DGE- DER
DAIEP	Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

COMPTE-RENDU

Tour de table	Actions de suivi
Les membres du comité ont pu faire connaissance.	
Présentation de la démarche du MERN en AS Marie-Hélène a présenté brièvement la démarche du MERN (genèse, réalisations, bilans) ainsi que la proposition des 3 orientations présentées à Mme Lizotte sous forme de napperon.	Pour le comité : ☐ Commenter le mandat, au besoin ☐ Prendre connaissance des documents joints à la convocation de cette rencontre avant la R2 (5 février) ☐ Prendre connaissance des informations qui se trouvent sur la page quebec.ca/acceptabilite-sociale incluant les documents ministériels « à consulter »
Présentation du comité Le mandat a été lu par Marie-Hélène. Elle indique qu'il sera adopté à la prochaine rencontre afin de laisser le temps aux membres du comité de le commenter, au besoin. On remarque que l'échéancier est serré, mais on s'entend sur le fait que le canevas sera un document simple, sans trop de détail, dont l'utilité sera de faire valider nos propositions d'objectifs et d'action auprès de Mme Lizotte avant de développer une version préliminaire de la « stratégie ». MHC précise qu'il sera important de développer une version préliminaire de la mesure budgétaire parallèlement au canevas afin de cibler rapidement les actions qui seront plus coûteuse et d'en évaluer les coûts. Cette version préliminaire devra être présentée à Mme Lizotte en même temps que le canevas. MHC propose de partager le tableau d'une collègue afin de développer nos idées d'objectifs, d'actions, de cibles et d'indicateurs.	Pour MHL ☐ Convoquer les prochaines rencontres ☐ Ajouter les documents d'information à la convocation de la R1 ☐ Valider l'outil collaboratif qui sera utilisé
Ressources informatiques MHL informe le Comité qu'elle a fait une demande au SAC pour avoir accès à un outil collaboratif, afin d'y déposer l'ensemble des documents en lien avec le comité.	

Geneviève mentionne que TE a accès à de tels outils, elle pourrait s'informer à savoir si elle peut nous en faire profiter.

En attendant l'outil, MHL indique que tous les documents qui ont été mentionnés à la R1 seront déposés dans la convocation de la R1.

Calendrier des rencontres

MHL a présenté le calendrier des rencontres et des actions prévues entre janvier et mars 2021. Le Comité n'a pas de commentaires pour le moment.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre s'amorcera par l'adoption du mandat. Ensuite, les travaux sur l'orientation 1 débutera. À ce sujet, MHL propose de consulter la page quebec.ca/acceptabilite-sociale ainsi que les documents ministériels qui y sont proposés. Elle mentionne aussi que les résultats des bilans et des ateliers seront déposés dans la convocation de cette rencontre.

MHL convoquera l'ensemble des rencontres prévues dans le calendrier proposé.

ACTIVITÉ		DÉBUT	DURÉE	2021											
				25-janv	1 fév	8 fév	15 fév	22 fév	01-mars	08-mars	15-mars	22-mars	29-mars	05-avr	
11	Ajustement du canevas selon les commentaires reçus	12	1												
12	R5 - Approbation finale du canevas par le CIAS et présentation de la proposition d'un calendrier des actions pour la phase 2	13	1												
13	Envoi, pour approbation, de la version finale du canevas à Martin Breault et de la proposition du calendrier pour la phase 2	13	2												
14	Présentation, pour adoption, du canevas de la Stratégie à Mme Lizotte et de la proposition du plan d'action pour la suite de la démarche	14	1												

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 1 – 28 janvier 2021

Objectif : Présenter et confirmer le mandat du comité, les livrables et l'échéancier

Invités à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné	Direction générale de la gestion du milieu minier
Énergie	Chantal Gendron Lucette Joly	DGE- DER DGHB - DBH
DAIEP	Thierno Barry et Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

ORDRE DU JOUR

1	Mot de bienvenue (5 min)	Marie-Hélène Léger
2	Tour de table (5 min)	Tous
3	Présentation de la démarche du MERN en AS (30 min) 1- Orientations en acceptabilité sociales (2016-2019) - Mise en œuvre des OAS - Bilan 2- Présentation de la démarche d'élaboration de la future stratégie en acceptabilité sociale	Marie-Hélène Léger
4	Présentation du comité (25 min) - Mandat - Livrables - Échéancier	Marie-Hélène Léger
5	Calendrier des rencontres (15 min)	Tous
6	Prochaine rencontre (5 min) - Validation du mandat - Discussion sur l'orientation 1	Marie-Hélène Léger
7	Mot de la fin (5 min)	Marie-Hélène Léger

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 2 – 5 février 2021

Objectif : Confirmer le mandat du comité et jeter les bases pour l'orientation 1 : Mieux prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale dans les pratiques internes du ministère (objectifs et actions)

Étaient présents à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie	DAR-DGRR
	Shirley Finn	DGA
Mines	Angélique Gagné	Direction générale de la gestion du milieu minier
Énergie	Chantal Gendron	DGE- DER
DAIEP	Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté	
	Marie-Hélène Léger (MHL)	Coordonnatrice du comité
Étaient absents à la rencontre :		
Énergie	Lucette Joly	DGHB - DBH
DAIEP	Thierno Barry	

COMPTE-RENDU

Mandat : Le mandat est approuvé avec les modifications présentés. Il sera mis sur le OneDrive.	Actions de suivis :
Déroulement de la rencontre Marie-Hélène Labelle présente des précisions quant aux différents types de document à vocation ministérielle : - Stratégie : Peut être vu comme des Plan d'action, elle regroupe des objectifs et des actions qui doivent être réalisés dans à court ou moyen terme. Elle suppose qu'il y un déploiement de ressources pour atteindre des objectifs. - Vision : Un document porteur de mesures et qui a une portée à long terme. Plusieurs autres documents ministériels peuvent en découler (stratégie, politique, plan d'action, ...) À la lumière de ces informations, le comité indique qu'une stratégie serait le meilleur nom pour le document à produire, plus précisément : Stratégie ministérielle. Tous confirment qu'ils ont accès au OneDrive créé pour le CIAS. Les travaux d'échange et de tempête d'idées se font sur un document (Canevas prel O1) qui se trouve dans le OneDrive. Plusieurs actions sont présentées et des objectifs se profilent. Le document est toujours disponible sur le OneDrive, sans modification afin de pouvoir s'y référer ultérieurement.	Pour le comité : ☐ Prendre connaissance des documents en lien avec l'O2, sur le OneDrive, avant la R3 (16 février) ☐ Prendre connaissance du canevas préliminaire de l'O1 qui sera aussi déposé sur le OneDrive Pour MHL ☐ MHL doit proposer une version préliminaire du canevas pour l'O1 ☐ Ajouter les documents d'information concernant l'O2 au OneDrive ☐ Ajouter les courriels de MHLLabelle sur le OneDrive

À partir des travaux effectués, MHL proposera, pour la R3, une proposition d'objectifs et d'actions. Afin d'être bien dirigée dès la première version du canevas, MHL fera appel à Marie-Hélène Labelle pour réviser le libellé des objectifs et actions. La convocation pour cette rencontre sera envoyée à l'ensemble des membres du comité, même si la participation est facultative. Marie-Hélène Labelle mentionne que deux courriels, en lien avec les types de documents ministériels et la formulation d'objectif, gagneraient à être rendus disponibles pour les membres du comité. Ils seront mis sur le OneDrive. Autre complément d'information de Marie-Hélène Labelle sur les objectifs : - Le libellé d'un objectif devrait débiter avec un verbe d'action qui informe de l'intention : Augmenter, Réduire, Améliorer, Maintenir, Assurer, Décrire.... - Selon la méthode SMART, l'objectif doit être Spécifique, Mesurable, Atteignable, Rattaché au contexte, Temporellement déterminé (connaître l'échéance dans le temps). Rattaché au contexte = aligné sur les priorités du ministère - Nous devrions éviter des verbes comme : Connaître, Comprendre, Démontrer, Analyser...	
Autres faits saillants de la rencontre L'utilisation du OneDrive et du document partagé est une façon de faire qui a plu et qui pourra être répétée lors des futurs travaux du comité.	
Prochaine rencontre- 16 février - MHL fera parvenir un peu d'avance le canevas préliminaire. - La R3 portera sur les propositions de MHL concernant l'O1 - Début des discussions sur l'O2 - Résumé de la rencontre du comité interministériel AS concernant l'O3	

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 2 – 5 février 2021

Objectif : Confirmer le mandat du comité et jeter les bases pour l'orientation 1 : Mieux prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale dans les pratiques internes du ministère (objectifs et actions)

Invités à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné	Direction générale de la gestion du milieu minier
Énergie	Chantal Gendron Lucette Joly	DGE- DER DGHB - DBH
DAIEP	Thierno Barry et Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

ORDRE DU JOUR

1	Salutation, prendre le temps d'arriver pleinement, corps et esprit (5 min)	Marie-Hélène Léger
2	Mandat (5 min) : Présentation des modifications au mandat et approbation de celui-ci	Marie-Hélène Léger
3	Déroulement de la rencontre (63 min) : 1- Discussion sur les enjeux/problématiques soulevés en lien avec « Mieux prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale dans les pratiques internes du ministère » 2- Proposition d'action pour résoudre les problématiques soulevées 3- Regroupement des actions de la même nature 4- Regroupement des actions en objectifs (si nous avons le temps) Tout cela pourra être fait sur le document Canevas prel O1 dans le Onedrive.	Tous
4	« Wrap up » de la rencontre (10 minutes) - Le travail accompli - Travail à venir (en sous groupe?) dont la rédaction d'objectifs, de cibles et d'indicateurs	Marie-Hélène Léger
6	Prochaine rencontre- 16 février (5 min) - Discussion sur les propositions de MHL concernant l'O1 - Début des discussions sur l'O2 - Résumé de la rencontre du comité interministériel AS concernant l'O3	Marie-Hélène Léger
7	Mot de la fin (2 min)	Marie-Hélène Léger

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 3 – 16 février 2021

Objectifs : Discuter de la proposition du canevas pour l'O1, jeter les bases pour l'orientation 2 : Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale (objectifs et actions) et présenter les discussions tenues lors de la rencontre avec le comité interministériel sur l'acceptabilité sociale et un canevas de l'orientation 3

Présents à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné Anie Truchon	Direction générale de la gestion du milieu minier BCGQ – Coordonnatrice du CCI-EES
Énergie	Chantal Gendron	DGE- DER
DAIEP	Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

COMPTE RENDU

Canevas O1 - Marie-Hélène présente le canevas de l'orientation 1 (J'ai peu de note à ce sujet, donc je pense que les avis et commentaires étaient favorables à la proposition et que les questions avaient trouvé réponses).	Actions de suivi :
Discussion sur l'Orientation 2, dans un document Word sur le One Drive : - Plusieurs actions sont indiquées, les notes sont principalement prises dans le document bâti lors de la rencontre (canevas prel_O2). - On mentionne qu'on pourrait impliquer le comité consultatif mines dans la démarche d'élaboration de la Stratégie et possiblement dans la mise en œuvre de la Stratégie (soit dans un plan de communication?).	Pour le comité :
Comité interministériel sur l'AS Marie-Hélène fait rapidement un compte-rendu sur la rencontre qui a eu lieu avec le comité interministériel et présente un canevas de l'orientation 3. Cette orientation sera discutée plus en détail lors de la prochaine rencontre.	Pour MHL ☐ MHL doit proposer une version préliminaire du canevas de la Stratégie avant la prochaine rencontre
« Wrap up » de la rencontre Il est convenu que Marie-Hélène convoquera une rencontre pour discuter des objectifs et des actions de l'orientation 2 qui découleront de cet atelier de travail. La participation à cette rencontre est sur une base volontaire. Toutefois, la présence de la DAIEP est fortement recommandée !!	

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 3 – 16 février 2021

Objectifs : Discuter de la proposition du canevas pour l'O1, jeter les bases pour l'orientation 2 : Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale (objectifs et actions) et présenter les discussions tenues lors de la rencontre avec le comité interministériel sur l'acceptabilité sociale et un canevas de l'orientation 3

Invités à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné Anie Truchon Louis Bienvenu	Direction générale de la gestion du milieu minier BCGQ – Coordonnatrice du CCI-EES DGDIM
Énergie	Chantal Gendron Lucette Joly	DGE- DER DGHB - DBH
DAIEP	Thierno Barry et Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

ORDRE DU JOUR (120 min)

1	Salutation, prendre le temps d'arriver pleinement, corps et esprit (5 min)	Marie-Hélène Léger
2	Canevas O1 (20 min) : - Présentation du canevas de l'orientation 1 pour discussion	Marie-Hélène Léger
3	Discussion sur l'Orientatation 2 (O2) (60 minutes) 1- Discussion sur les enjeux/problématiques soulevés en lien avec « Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale » 2- Proposition d'action pour résoudre les problématiques soulevées 3- Regroupement des actions de la même nature 4- Regroupement des actions en objectifs (si nous avons le temps) Tout cela pourra être fait sur le document Canevas prel_O2 dans le Onedrive (dans le Dossier Orientation 2)	Tous
4	Comité interministériel sur l'AS (25 min) - Retour sur la rencontre avec le comité interministériel - Présentation d'une proposition de canevas pour l'orientation 3	Marie-Hélène
4	« Wrap up » de la rencontre (5 minutes) - Le travail accompli - Travail à venir (en sous-groupe) dont la rédaction d'objectifs, de cibles et d'indicateurs	Marie-Hélène Léger
6	Prochaine rencontre- 05 mars (5 min) - Résumé de la rencontre du comité interministériel AS concernant l'O3 - Discussion sur les propositions d'orientations	Marie-Hélène Léger
7	Mot de la fin (1 min)	Marie-Hélène Léger

Comité intersectoriel sur l'acceptabilité sociale (CIAS)

Élaboration de la future stratégie en AS du MERN

Rencontre 4 – 5 mars 2021

Objectifs : Discuter de la proposition du canevas pour les 3 orientations et de la forme qu'il prendra pour sa présentation à Mme Lizotte.

Invités à la rencontre :		
Territoire	Éliot Lavoie Shirley Finn	DAR-DGRR DGA
Mines	Angélique Gagné Anie Truchon Louis Bienvenu	Direction générale de la gestion du milieu minier BCGQ – Coordonnatrice du CCI-EES DGDIM
Énergie	Chantal Gendron Lucette Joly	DGE- DER DGHB - DBH
DAIEP	Thierno Barry et Marie-Hélène Labelle	
DCOM	Nathalie Sirois	
Transition Énergétique	Geneviève Dupuis	DG Affaires stratégiques
DGMS	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du comité

ORDRE DU JOUR (120 min)

1	Salutation, prendre le temps d'arriver pleinement, corps et esprit (5 min)	Marie-Hélène Léger
2	Canevas des trois Orientations (80 min) : - Discussions, par secteur, sur le canevas. - Discussions sur la forme que prendra le canevas pour sa présentation à la sous-ministre	Tous
4	Comité interministériel sur l'AS (20 min) - Présentation d'une proposition de canevas pour l'orientation 3	Marie-Hélène
4	« Wrap up » de la rencontre (5 minutes)	Marie-Hélène Léger
6	Prochaines étapes (10 min) - Un canevas bonifié et mis en page vous sera acheminé pour approbation mardi le 16 mars. Il serait important de me revenir rapidement avec vos commentaires sur cette version. - Envoi du canevas au comité directeur pour avis et commentaires le 17 mars. - 30 mars : R5 du comité pour discuter de la version du canevas bonifiée par les commentaires du comité directeur. Nous y discuterons aussi des suites de la démarche pour l'élaboration de la Stratégie.	Marie-Hélène Léger
7	Mot de la fin (1 min)	Marie-Hélène Léger

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Bénédicte Leclerc Jacques <benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 23 février 2021 11:15
À: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Cc: Marion Schnebelen; Marie-Claude Brunet
Objet: CIMAS - remplacement MSSS



Bonjour Mme Maltais,

Je serai désormais la personne déléguée pour le MSSS sur votre comité concernant l'acceptabilité sociale. Je remplacerai donc Marion Schnebelen.

Serait-il possible de m'envoyer la documentation liée à ce dernier ?

Merci beaucoup et au plaisir,

Bénédicte Leclerc-Jacques | Conseillère en développement durable
Direction générale de la planification stratégique et de la performance (DGPSP)
Ministère de la Santé et des Services sociaux | Direction de la planification et des orientations stratégiques (DPOS)
930, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, Québec G1S 2L4
☎ 581 814-9100 poste 61614
Courriel : benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca

**Veuillez prendre note que mes coordonnées sont différentes depuis le 14 août 2020.*

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. **Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.**

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale

Note d'information (20201221-XX)

Annexe 1- Liste des ministères et organismes pressentis

Ministères et organismes émetteurs de droits, régulateur et/ou gestion territoriale

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Marc Croteau, marc.croteau@environnement.gouv.qc.ca

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Mario Gosselin, Mario.Gosselin@mffp.gouv.qc.ca

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

René Dufresne, rene.dufresne@mapaq.gouv.qc.ca

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Frédéric Guay, frederic.guay@mamh.gouv.qc.ca

Ministères et organismes promoteurs et/ou en soutien aux entreprises

Ministère des Transports

Patrick Dubé, patrick.dube@transports.gouv.qc.ca

Ministère de l'Économie et de l'Innovation

David Bahan, david.bahan@economie.gouv.qc.ca

Ministères à vocation sociale

Ministère de la Santé et des services sociaux – santé publique

Dominique Savoie, dominique.savoie@msss.gouv.qc.ca

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale

Note d'information (20201215-XX)

1. CONTEXTE

- Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a adopté à la fin de 2016 ses orientations en matière d'acceptabilité sociale (OAS), lesquelles sont assorties de 31 actions. La coordination de la mise en œuvre des OAS a été confiée à la Direction générale des mandats stratégiques (DGMS).
- Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption des OAS et, en 2020, le MERN s'est engagé dans un exercice de bilan pour identifier les défis rencontrés et les pistes de réflexion pour élaborer la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale.
- Ainsi, la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programme (DAIEP) a produit un bilan de la mise en œuvre de ces orientations et a déposé son rapport à la sous-ministre, en août 2020.
- La DGMS s'est également engagé dans une réflexion, avec les unités concernées au MERN, pour identifier les bons coups et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des OAS et identifier des pistes de réflexion pour la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale.
- À l'issue de ces exercices, la DGMS a proposé à la sous-ministre, le 10 décembre 2020, d'amorcer la réflexion sur la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale sur la base de trois nouvelles orientations, soit :
 - Mieux prendre en considération les enjeux d'acceptabilité sociale dans les pratiques internes du ministère;
 - Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale;
 - Favoriser le développement d'une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale.
- La sous-ministre a endossé la démarche proposée pour amorcer les travaux relatifs à l'élaboration d'une future « stratégie » du MERN en acceptabilité sociale, laquelle implique notamment la mise en place d'un Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale.

2. ENJEUX

- Au cours des dernières années, l'acceptabilité sociale a pris de plus en plus de place dans les processus décisionnels de l'État, et ce, dans tous les domaines. Nombreux sont les ministères et les organismes gouvernementaux (MO) qui doivent maintenant intégrer l'acceptabilité sociale dans leurs processus d'analyse et de prise de décision.
- Par ailleurs, les MO ont développé leur propre compréhension du concept de l'acceptabilité sociale et intègrent le concept à leur façon, et à des degrés variables, dans leurs pratiques internes et dans leur offre de service.
- Une expertise en lien avec l'acceptabilité sociale est ainsi en train de se développer dans l'appareil gouvernemental; toutefois, ce développement se fait en silo, sans réel partage de l'expertise et des connaissances entre les MO concernés.
- Cet état de fait a conduit à la proposition d'une orientation pour la future stratégie, spécifiquement orientée vers le développement d'une cohérence gouvernementale en matière de vision et d'outils en lien avec l'acceptabilité sociale.
- Il importe d'amorcer les échanges avec les MO afin de connaître la pertinence de cette orientation et leur intérêt à l'égard d'une telle démarche.
- À cette fin, il est proposé de mettre en place un Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS), composé de gestionnaires, dont le mandat serait le suivant :

- Recenser les initiatives et les pratiques des MO en matière d'acceptabilité sociale;
 - Valider l'intérêt des organisations à s'impliquer dans une démarche qui viserait, à terme, le développement d'une vision commune de l'acceptabilité sociale et l'adoption d'approches complémentaires et cohérentes;
 - Collaborer à l'élaboration d'une version plus détaillée de l'orientation 3, et, le cas échéant, proposer un mécanisme visant à assurer son développement et sa mise en œuvre. Ces livrables seraient présentées à la sous-ministre du MERN en avril 2020.
- Il est proposé que la coordination du CIMAS soit confiée à la DGMS.
 - Trois rencontres du CIMAS se tiendraient entre janvier et mars 2020; l'échéancier des travaux serait le 31 mars 2020.
 - La composition suggérée du CIMAS, dans le cadre de ce mandat, est présentée à l'annexe 1.
 - Le projet de lettre d'invitation des MO pressentis, pour la signature de la sous-ministre, est présenté à l'annexe 2.

3. RECOMMANDATIONS

- Confier à la DGMS la coordination des travaux du CIMAS.
- Approuver le mandat, l'échéancier de même que la composition du CIMAS.
- Approuver le projet de lettre d'invitation.
- Procéder à l'envoi des lettres d'invitations aux sous-ministres des MO pressentis, et ce, avant le 8 janvier.

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Développement d'une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale

Rencontre 1 – 9 février 2021

Objectif : Discuter de la pertinence de développer une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale (AS)

Étaient présents à la rencontre		
MFFP	Steeve Audet	Directeur général des mandats stratégiques
	Véronique Yelle	Conseillère DGMS
MELCC	Dominique Lavoie	Directrice de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique
MTQ	Simon Le Moine	Directeur de la gestion des projets routiers
MAPAQ	Pierre-Olivier Girard	Conseiller expert en protection du territoire agricole à la direction du développement et de l'aménagement du territoire
MAMH	Dominique Dupont	Directrice de la coordination des interventions
MSSS	Isabelle Demers	Conseillère en santé environnementale
MERN	Martin Breault	Directeur général des mandats stratégiques (DGMS)
	Suzanne Maltais	Directrice du Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques (BCPMAIE), DGMS
	Patricia Hébert	Directrice régionale du Nord-du-Québec
	Sophie Tardif	Directrice régionale de la Côte-Nord
	Marie-Hélène Côté	Coordonnatrice du BCPMAIE
	Marie-Hélène Léger	Conseillère en acceptabilité sociale, BCPMAIE
Étaient absents à la rencontre		
MSSS	Marion Schnebelen	Directrice de la santé environnementale et de la santé au travail
MEI	À déterminer	

COMPTE-RENDU

Mot de bienvenue	Actions de suivi
- Prononcé par Martin Breault	
Tour de table	
Présentation du MERN Marie-Hélène Léger présente la démarche du MERN en acceptabilité sociale ainsi que les propositions d'orientations pour la future stratégie : 1) Mieux prendre en compte les enjeux d'acceptabilité sociale au sein du MERN, 2) Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale auprès de la clientèle externe du MERN 3) Favoriser le développement d'une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale L'objectif du comité interministériel est présenté, soit de définir un canevas pour l'orientation 3, visant le développement d'une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale.	Pour tous les membres du comité : Prendre connaissance du canevas de l'orientation 3 qui sera envoyé peu avant la prochaine rencontre.
Période d'échanges La période d'échange est ouverte sur la question suivante : <i>Selon ce qui vous a été présenté, est-ce que votre ministère fait face à des enjeux équivalents en matière d'acceptabilité sociale ? Autrement, quels sont vos enjeux ?</i> - Mme Lavoie ouvre la discussion en mentionnant que le MELCC ne vise pas l'acceptabilité sociale des projets, mais plutôt à s'assurer que les promoteurs ont répondu aux attentes en matière d'acceptabilité sociale. Cela oriente les discussions sur le fait que l'acceptabilité sociale n'est pas une finalité recherchée par les travaux des ministères, mais plutôt que les ministères font la promotion de bonnes pratiques.	

- Mme Dupont partage une situation vécue au MAMH où un projet qui n'était pas prédestiné à soulever des enjeux d'acceptabilité sociale, a dû faire l'objet de justifications auprès de leur clientèle. Pour mieux faire comprendre l'objectif de leur projet et les bénéfices que les municipalités pourraient en retirer, le MAMH a pris exemple sur des bonnes pratiques en matière d'information publique d'Hydro-Québec. On demande si le MERN a créé des liens avec Hydro-Québec sur le sujet de l'acceptabilité sociale. Le MERN répond que cela a été envisagé et que c'est prévu à moyen terme.
- M. Audet nous fait part que le MFFP a des projets qui suscitent des enjeux d'acceptabilité sociale et qu'il est difficile de rejoindre le public pour bien répondre à leur questionnement, et ce, malgré la mise en place plusieurs tables d'échange avec les acteurs locaux.
- Mme Dubé mentionne que l'accompagnement des communautés locales est aussi un enjeu au MELCC. Elle mentionne aussi que les analystes bénéficieraient d'outils pour analyser les enjeux d'acceptabilité sociale des projets qui leur sont soumis.
- Mme Demers mentionne que l'acceptabilité sociale est au cœur du travail du MSSS. Les impacts sociaux et de santé sont de plus en plus pris en compte dans les projets et le volet des impacts psychologiques gagne aussi en popularité. Le MSSS travaille en étroite collaboration avec les Directions régionales de santé publiques et l'INSPQ sur ces sujets
- M. Le Moine mentionne que le MTQ est très sensible aux enjeux d'acceptabilité sociale. Le ministère a développé des mesures d'information et de participation du public qui sont mises en place très tôt dans l'élaboration des projets, ces mesures semblent porter fruits.
- M. Girard présente rapidement l'initiative du MAPAQ d'implanter une consultation publique obligatoire pour les projets d'élevage porcin, consultation publique qui ne suscite pas toujours l'intérêt du milieu d'accueil. Il indique qu'une mesure qui ne fait pas de distinction entre les types de projets (mesure « mur à mur ») peut devenir contreproductive à certains égards. Cette affirmation trouve preneurs au sein du comité.

Constats qui semblent partagés par tous les ministères :

- Le rôle des ministères face à l'acceptabilité sociale des projets devrait être mieux défini;
- Les analystes qui doivent prendre position sur les enjeux d'acceptabilité sociale des projets bénéficieraient d'outils;
- Il demeure difficile de rejoindre le grand public afin de lui transmettre de l'information efficacement;
- L'accompagnement des communautés locales, en matière d'acceptabilité sociale, demeure limitée malgré des initiatives mises en place;
- Les ministères ont tous développé une expertise en matière d'acceptabilité sociale (par exemple, en matière de consultation publique);
- Les ministères se questionnent sur la place que devrait prendre l'acceptabilité sociale dans les lois et les règlements qu'ils administrent;
- Les ministères pourraient bénéficier d'un partage d'expertise et de connaissance en matière d'acceptabilité sociale. À ce sujet, un comité technique composé de professionnels est proposé.

La prochaine rencontre du comité se tiendra dans la semaine du 8 mars. Une version préliminaire du canevas de l'orientation 3 (objectifs et d'actions) sera proposée à l'avance aux membres du comité. Ce sera l'occasion de bonifier ou modifier les propositions.

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

Rencontre 2 – 12 mars 2021

Objectif : Discuter, pour approbation, du canevas de l'orientation 3 de la Stratégie ministérielle en matière d'acceptabilité sociale 2022-2027

Invités à la rencontre :		
MFFP	Steeve Audet Véronique Yelle Monia Prévost	Directeur général des mandats stratégiques
MELCC	Dominique Lavoie	Directrice de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique
MTQ	Simon Le Moine	Directeur de la gestion des projets routiers
MEI	Sylvie Marcotte	Directrice des programmes et de l'évaluation
MAPAQ	Pierre-Olivier Girard	Conseiller expert en protection du territoire agricole à la direction du développement et de l'aménagement du territoire
MAMH	Dominique Dupont	Directrice de la coordination des interventions
MSSS	Marion Schnebelen Isabelle Demers	Directrice de la santé environnementale et de la santé au travail Conseillère en santé environnementale
MERN	Martin Breault	Directeur général des mandats stratégiques (DGMS)
	Suzanne Maltais	Directrice du Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques (BCPMAIE), DGMS
	Patricia Hébert	Directrice régionale du Nord-du-Québec
	Sophie Tardif	Directrice régionale de la Côte-Nord
	Marie-Hélène Côté Marie-Hélène Léger	Coordonnatrice du BCPMAIE Conseillère en acceptabilité sociale, BCPMAIE

ORDRE DU JOUR (90 minutes)

1	Mot de bienvenue (5 minutes)	Martin Breault
2	Accueil des nouveaux membres (2 minutes) Salutation à Mme Marcotte, du MEI et à Monia Prévost du MFFP.	Martin Breault
3	Bref retour sur la rencontre du mois de février (5 minutes) - Projet de compte-rendu, pour commentaires • Projet de compte-rendu qui était parmi les documents insérés dans la convocation. • Retour rapide sur la rencontre 1 : - Nous avons présenté les trois orientations qui composeront la future Stratégie ministérielle en matière d'AS du MERN, dont l'orientation 3 qui proposait de favoriser le développement d'une vision gouvernementale de l'AS. - Les échanges qui ont suivi ont démontré que nos ministères : - Vivent tous des enjeux en lien avec l'acceptabilité sociale et - Parfois, nous ne sommes pas outillés pour leur faire face - On gagnerait à pouvoir échanger sur le sujet avec des ministères, ou des organismes (HQ) qui vivent des enjeux similaires. - <u>Nous avons ainsi conclu la rencontre sur votre adhésion à notre démarche.</u> • Aujourd'hui, nous consultons sur un canevas de l'orientation 3. • Votre contribution à la réflexion et votre adhésion à la démarche sont des incontournables pour aller de l'avant.	Martin Breault

4	Proposition du canevas pour l'orientation 3 (45 minutes) - Proposition de l'objectif et des actions sous l'orientation 3 - Proposition de la gouvernance de l'orientation 3 - Discussion sur les activités/contributions pouvant découler des actions proposées Présentation PPT de Marie-Hélène	Marie-Hélène Léger
5	Prochaines étapes (10 minutes) - Fin mars : Consultation sur le projet de canevas de l'orientation 3 auprès du comité interministériel et du MERN Le canevas de la Stratégie sera soumis à une consultation auprès de vous et au sein du MERN. Vous serez invités à commenter par courriel les sections en lien avec l'objectif 3. On s'attend à vous faire parvenir le canevas dans la semaine du 22 mars. - Début avril : Orientations de la sous-ministre du MERN Le canevas sera présenté à Mme Marie-Josée Lizotte, rencontre prévue dans la semaine du 5 avril dans le but d'obtenir ses commentaires sur le canevas et ses orientations sur la future stratégie. - Début avril : Mise en place du comité technique interministériel • Afin de rédiger la version préliminaire de l'orientation 3 de la Stratégie, nous vous proposons de mettre en place, dès le mois d'avril, un comité technique qui sera coordonné par Marie-Hélène Léger. • Vous serez invités à déléguer un professionnel pour siéger sur ce comité. Un courriel vous sera envoyé en ce sens.	Martin Breault
6	Prochaine rencontre (10 minutes) - À venir Vous recevrez, en avril, un courriel qui présentera les suites de la démarche d'élaboration de la Stratégie ainsi qu'un sondage Doodle afin de planifier la prochaine rencontre.	Martin Breault
7	Mot de la fin (5 minutes)	Martin Breault

CIMAS

Représentants ministériels

Ministère	Représentant	Titre et direction	Courriel
MSSS	Marion Schnebelen	Directrice de la santé environnementale et de la santé au travail	marion.schnebelen@msss.gouv.qc.ca
MFFP	Steeve Audet	Directeur général des mandats stratégiques	steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca
MELCC	Dominique Lavoie	Directrice de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique	Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca
MERN	Martin Breault	Directeur général des mandats stratégiques	
	Suzanne Maltais	Directrice du Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques	
	Patricia Hébert	Directrice régionale du Nord-du-Québec	Patricia.hebert@mern.gouv.qc.ca
	Sophie Tardif	Directrice régionale de la Côte-Nord	sophie.tardif@mern.gouv.qc.ca
MTQ	Marie-Hélène Côté	Coordonnatrice du BCPMAIE	
	Marie-Hélène Léger	Conseillère en acceptabilité sociale	
	Simon Le Moine	Directeur de la gestion des projets routiers	simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca
MEI	Sylvie Marcotte	Directrice des programmes et de l'évaluation	sylvie.marcotte@economie.gouv.qc.ca
MAPAQ	Pierre-Olivier Girard	Conseiller expert en protection du territoire agricole à la direction du développement et de l'aménagement du territoire	Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca
MAMH	Dominique Dupont	Directrice de la coordination des interventions	dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

Non visé

Non visé

Non visé

-----Rendez-vous d'origine-----

De : Léger, Marie-Hélène (BCPMAIE) <Marie-Helene.Leger@mern.gouv.qc.ca>

Envoyé : 10 mars 2021 11:00

À : Breault, Martin (DGMS); Maltais, Suzanne (BCPMAIE); Côté, Marie-Hélène (BCPMAIE); dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca; Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca; simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca; Tardif, Sophie (DR-09); Hébert, Patricia (DR-10); Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca; Audet, Steeve (DGMS); marion.schnebelen@msss.gouv.qc.ca; sylvie.marcotte@economie.gouv.qc.ca

Cc : Isabelle Demers DGSP MSSS; Yelle, Véronique (DGMS); Prévost, Monia (DPC)

Objet : Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale - R2

Date : 12 mars 2021 13:30-15:00 (UTC-05:00) Est (É.-U. et Canada).

Où : Réunion Microsoft Teams

Bonjour,

Voici, en pièces jointes, les documents en lien avec la rencontre :

- L'ordre du jour
- Le compte-rendu de la rencontre du 9 février
- La proposition de canevas pour l'orientation 3

Cordialement,

Marie-Hélène Léger

Bonjour,

Voici la convocation pour la deuxième rencontre du Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale. L'ordre du jour ainsi que ses annexes vous seront acheminés en un deuxième temps.

Cordialement,

Marie-Hélène

Marie-Hélène Léger

Conseillère en acceptabilité sociale

Bureau de coordination des projets majeurs et de l'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5 700, 4e Avenue Ouest, bureau C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256 poste 5323
Marie-Helene.Leger@mern.gouv.qc.ca
mern.gouv.qc.ca

Vous êtes invité à participer à une réunion Microsoft Teams

Rejoindre sur votre ordinateur ou votre appareil mobile

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

[Pour en savoir plus](#) | [Options de réunion](#)

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 17:00
À: 'Yves.Jalbert@msss.gouv.qc.ca'; 'hugo.fournier@msss.gouv.qc.ca';
'isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca'
Cc: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MSSS
Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons les prochaines rencontres à tenir à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur ce comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc, avant de transmettre les sondages Doodle, à nous assurer que vous êtes toujours le ou les représentants identifiés par votre ministère pour siéger à ce comité.

Merci de me le confirmer avant le 10 décembre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Charles !

Doublon

Doublon

Liste – personnes contactes – Comité interministériel AS

Nom	Ministère	Titre/direction/secteur	Adresse courriel	Nouvelle personne à contacter (avec courriel)
Dominique Dupont	MAMH	Directrice de la coordination des intervention (p.i.) / Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire	dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca	2021-12-07 : Confirmation reçue par madame Dupont.
Pierre-Olivier Girard	MAPAQ	Conseiller expert en protection du territoire agricole à la direction du développement et de l'aménagement du territoire	Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca ;	2021-12-07 : Confirmation reçue par monsieur Girard. 2021-12-09 : Possible ajout d'un collègue de monsieur Girard si nécessaire.
Sylvie Marcotte	MEI	Directrice des programmes et de l'évaluation	Sylvie.marcotte@economie.gouv.qc.ca	
Yves Rochon	MELCC	Directeur général de l'évaluation environnementale et stratégique	Yves.Rochon@environnement.gouv.qc.ca	2021-12-09 : Réponse de monsieur Rochon m'informant que Monsieur Carl Ouellet pourra l'accompagner si nécessaire. J'ai donc enlevé les informations de Jerome.Berube-Gagnon@environnement.gouv.qc.ca ; du tableau.
Carl Ouellet	MELCC		Carl.Ouellet@environnement.gouv.qc.ca	2021-12-09 : Voir commentaires de monsieur Rochon.
Martin Breault	MERN	BSMA Opérations régionales	Martin.breault@mern.gouv.qc.ca	
Suzanne Maltais	MERN	Directrice du Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques	Suzanne.maltais@mern.gouv.qc.ca	
Patricia Hébert	MERN	Directrice régionale du Nord-du-Québec	Patricia.hebert@mern.gouv.qc.ca	
Sophie Tardif	MERN	Directrice régionale de la Côte-Nord	Sophie.tardif@mern.gouv.qc.ca	
Marie-Hélène Léger	MERN	Conseillère experte en acceptabilité sociale	Marie-helene.leger@mern.gouv.qc.ca	
Charles Drouin- Lavigne	MERN	Conseiller en acceptabilité sociale	Charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca	
Steeve Audet	MFFP	Directeur général des mandats stratégiques	Steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca	
Monia Prévost	MFFP		Monia.prevost@mffp.gouv.qc.ca	2021-12-21 : Voir si Véronique Tremblay pourrait aussi se joindre au comité (Suzanne va s'en occuper).
Bénédicte Leclerc Jacques	MSSS (DGSP)		benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca	2021-12-09 : Madame Demers m'informe que la représentante du MSSS pour ce comité sera madame Bénédicte Leclerc-Jacques. 2021-12-10 : isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca m'informe que je peux enlever son nom ainsi que ceux de messieurs Jalbert et Fournier de la Liste. Madame Bénédicte Leclerc Jacques sera donc la seule représentante du MSSS sur le comité.
Simon Le-Moine	MTQ	Directeur de la gestion des projets routiers	simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca	2021-12-09 : Inconnue pour le moment.
David Boudreault	MTQ	DG, gestion des projets routiers et encadrement en exploitation	david.boudreault@transports.gouv.qc.ca	2021-12-21 : Dans l'organigramme du MTQ, monsieur Boudreault est identifié comme étant le DG de la direction générale de la gestion des projets routiers et encadrement en exploitation. Il serait pertinent de contacter monsieur Boudreault afin de connaître l'identité de la personne qui a pris le poste de monsieur Le Moine, le cas échéant.

CIAS

Représentants sectoriels

Secteur	Représentant	Direction	Courriel
Mines	Angélique Gagné	Direction générale de la gestion du milieu minier	
	Anie Truchon	BCGQ	
Territoire	Éliot Lavoie	DAR-DGRR	
	Shirley Finn	DGA	
Énergie	Chantal Gendron	DGE- DER	
	Lucette Joly	DGHB - DBH	
DAIEP	Thierno Barry		
	Marie-Hélène Labelle		
DCOM	Nathalie Sirois		
	Geneviève Dupuis		
Transition Énergétique			

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Hudon Morissette, Cindy <Cindy.Hudon-Morissette@transports.gouv.qc.ca> de la part de Boudreault, David (DGGPRE) <David.Boudreault@transports.gouv.qc.ca>
Envoyé: 22 janvier 2021 15:32
À: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Cc: Le Moine, Simon
Objet: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)



Bonjour madame Maltais,

À titre informatif, le représentant du ministère des Transports pour la mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale sera monsieur Simon Le Moine, directeur de la gestion des projets routiers.

Vous pouvez le joindre à l'adresse suivante : simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca ou par téléphone au : 418 454-5056.

Il est également en copie conforme du présent courriel.

Meilleures salutations,

Cindy Hudon Morissette pour :

David Boudreault | M.Sc.Géogr

Directeur général

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'expertise en exploitation

Ministère des Transports du Québec

800, Place D'Youville, 9^e étage

Québec (Québec) G1R 3P4

david.boudreault@transports.gouv.qc.ca

transports.gouv.qc.ca



Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale

Note d'information (20201215-XX)

1. CONTEXTE

- Le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) a adopté, à la fin de 2016, ses orientations en matière d'acceptabilité sociale (OAS), lesquelles sont assorties de 31 actions. La coordination de la mise en œuvre des OAS a été confiée à la Direction générale des mandats stratégiques (DGMS).
- Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption des OAS et, en 2020, le MERN s'est engagé dans un exercice de bilan pour identifier les défis rencontrés et les pistes de réflexion pour la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale.
- Ainsi, la Direction de l'audit interne et de l'évaluation de programme (DAIEP) a produit un bilan de la mise en œuvre de ces orientations et a déposé son rapport à la sous-ministre, en août 2020.
- La DGMS s'est également engagé dans une réflexion, avec les unités concernées au MERN, pour identifier les bons coups et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des OAS et identifier des pistes de réflexion pour la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale.
- À l'issu de ces exercices, la DGMS a proposé à la sous-ministre, le 10 décembre 2020, d'amorcer la réflexion sur la suite de la démarche du MERN en acceptabilité sociale sur la base de trois nouvelles orientations, soit :
 - Mieux prendre en considération les enjeux d'acceptabilité sociale dans les pratiques internes du ministère;
 - Faire connaître les bonnes pratiques en acceptabilité sociale;
 - Favoriser le développement d'une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale.
- La sous-ministre a endossé la démarche proposée pour amorcer les travaux relatifs à l'élaboration d'une future « stratégie » du MERN en acceptabilité sociale, laquelle implique notamment la mise en place d'un Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale.

2. ENJEUX

- Au cours des dernières années, l'acceptabilité sociale a pris de plus en plus de place dans les processus décisionnels de l'État, et ce, dans tous les domaines. Nombreux sont les ministères et les organismes gouvernementaux (MO) qui doivent maintenant intégrer l'acceptabilité sociale dans leurs processus d'analyse et de prise de décision de même que dans leurs outils.
- Par ailleurs, les MO ont développé leur propre compréhension du concept de l'acceptabilité sociale et intègrent le concept à leur façon, et à des degrés variables, dans leurs pratiques et leurs outils.
- Une expertise en lien avec l'acceptabilité sociale est ainsi en train de se développer dans l'appareil gouvernemental; toutefois, ce développement se fait en silo, sans réel partage de l'expertise et des connaissances entre les MO concernés.
- Cet état de fait a conduit à la proposition d'une orientation spécifiquement orientée vers le développement d'une cohérence gouvernementale en matière de vision et d'outils en lien avec l'acceptabilité sociale.
- Préalablement à l'élaboration détaillée de cette orientation et à la mise en place, éventuelle, d'une Table interministérielle sur l'acceptabilité sociale, il importe d'amorcer les échanges avec les MO afin de connaître leur intérêt à l'égard d'une telle démarche.
- À cette fin, il est proposé de mettre en place un Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS), composé de professionnels, dont le mandat serait le suivant :

- recenser les initiatives et les pratiques des MO en matière d'acceptabilité sociale;
 - valider auprès des autorités respectives, l'intérêt des organisations à s'impliquer dans une démarche qui viserait, à terme, le développement d'une vision commune de l'acceptabilité sociale et l'adoption d'approches complémentaires et cohérentes;
 - collaborer à l'élaboration d'une version un plus détaillée de l'orientation 3, laquelle serait présentée à la sous-ministre du MERN en avril 2020.
- Il est proposé que la coordination du CIMAS soit confiée à la DGMS.
 - Cinq ou six rencontres du CIMAS se tiendraient entre janvier et mars 2020; l'échéancier des travaux serait le 31 mars 2020.
 - La composition suggérée du CIMAS est présentée à l'annexe 1.
 - Le projet de lettre d'invitation des MO pressentis, pour la signature de la sous-ministre, est présenté à l'annexe 2.

3. RECOMMANDATIONS

- Confier à la DGMS la coordination des travaux du CIMAS.
- Approuver le mandat, l'échéancier de même que la composition du CIMAS.
- Approuver le projet de lettre d'invitation.
- Procéder à l'envoi des lettres d'invitations aux sous-ministres des MO pressentis, et ce, avant le congé des Fêtes.

Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (CIMAS)

3^e rencontre

Xx février ou mars 2022

1. Mot de bienvenu
2. Présentation de l'ordre du jour
3. Historique et Mandat du CIMAS
4. Retour sur les rencontres 1 et 2
 - 4.1. Rencontre 1 (9 février 2021) :
 - Période d'échange sur les enjeux liés à l'AS vécu par les ministères constituant le CIMAS.
 - 4.2. Rencontre 2 (12 mars 2021) :
 - Consultation sur le canevas de l'orientation 3 de la stratégie AS du MERN.
5. Présentation du plan d'action AS 2021-2023 du MERN
6. Prochaines actions à réaliser par le comité interministériel en AS
7. Varia
8. Prochaine rencontre
 - 8.1. Avant la fin juin 2022
9. Conclusion

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca
Envoyé: 7 décembre 2021 17:18
À: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Objet: RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MAMH



Bonjour M. Drouin-Lavigne

Je suis encore la personne responsable de ce dossier.

Merci !

Dominique Dupont, urbaniste

Directrice de la coordination des interventions p.i.

Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Aile Cook, 3^e étage

Québec QC G1R 4J3

418-691-2015 poste 83447

dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

Doublon

Doublon

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Girard Pierre-Olivier (DAT) (Québec) <Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé: 7 décembre 2021 17:04
À: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Objet: RE: [EXTERNE] TR: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MAPAQ

Bonjour!

Je suis toujours la personne responsable pour le MAPAQ. Mais je vais peut-être demander l'aide d'un collègue. Je vous donnerai ses coordonnées au besoin.

Bye!

Doublon

Doublon

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Isabelle Demers (DGSP MSSS) <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>
Envoyé: 10 décembre 2021 07:52
À: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Cc: Yves Jalbert; hugo.fournier; Bénédicte Leclerc Jacques
Objet: RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MSSS



Bonjour,

Vous pouvez retirer les noms de messieurs Jalbert et Fournier, de même que le mien.

Merci à vous, et bonne journée !

Isabelle Demers, M.Env.
Conseillère en santé environnementale

Ministère de la santé et des services sociaux
Édifice Catherine-De-Longpré
Direction de la santé environnementale
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique
1075, ch. Sainte-Foy, 12e étage
Québec, (Québec) G1S 2M1

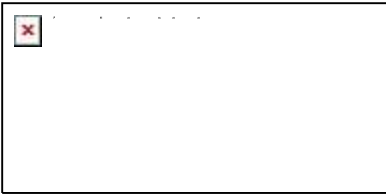
Tél : 418-266-6717 ****à noter que je suis en télétravail, svp privilégiez le courriel pour me rejoindre**
Télec : 418-266-6708
Courriel : isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

De : Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE) <Charles.Drouin-Lavigne@mern.gouv.qc.ca>
Envoyé : 9 décembre 2021 14:42
À : Isabelle Demers (DGSP MSSS) <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>
Cc : Yves Jalbert <Yves.Jalbert@msss.gouv.qc.ca>; hugo.fournier <hugo.fournier@msss.gouv.qc.ca>; Bénédicte Leclerc Jacques <benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MSSS

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.



Bonjour Madame Demers,

Merci pour votre réponse rapide.

Je comprends donc que je dois enlever votre nom de la liste des membres du comité et le remplacer par celui de madame Leclerc-Jacques.

J'ai aussi dans ma liste les noms de messieurs Hugo Fournier et Yves Jalbert, qui sont aussi en c. c. de cet échange. Est-ce que je dois conserver ces personnes sur ma liste et les inviter pour les prochaines rencontres?

Merci encore pour votre coopération.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous souhaite une belle fin de journée.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

De : Isabelle Demers (DGSP MSSS) <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 8 décembre 2021 08:25

À : Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE) <Charles.Drouin-Lavigne@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>; Yves Jalbert <Yves.Jalbert@msss.gouv.qc.ca>;

hugo.fournier <hugo.fournier@msss.gouv.qc.ca>; Bénédicte Leclerc Jacques

<benedicte.leclercjacques@msss.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MSSS



Bonjour,

La représentante du MSSS au comité interministériel en acceptabilité sociale est madame Bénédicte Leclerc-Jacques, en cc de ce courriel.

Salutations,

Isabelle Demers, M.Env.
Conseillère en santé environnementale

Ministère de la santé et des services sociaux
Édifice Catherine-De-Longpré
Direction de la santé environnementale
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique
1075, ch. Sainte-Foy, 12e étage
Québec, (Québec) G1S 2M1

Tél : 418-266-6717 ****à noter que je suis en télétravail, svp privilégiez le courriel pour me rejoindre**

Télec : 418-266-6708

Courriel : isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

Doublon

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

Non visé

Non visé

Non visé

De : Mogé Armelle (BSM) (Québec) <Armelle.Moge@mapaq.gouv.qc.ca>
Envoyé : 14 janvier 2021 10:32
À : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>
Cc : Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)

Bonjour M^{me} Maltais,

La personne désignée au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour participer à la mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS) est M. Pierre-Olivier Girard, conseiller expert en protection du territoire agricole à la direction du développement et de l'aménagement du territoire. Vous pouvez joindre M. Girard à l'adresse suivante :

Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca

Bonne journée,

Armelle Mogé Sous-ministériat au développement régional et développement durable Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation 200, chemin Sainte-Foy, 12 ^e étage Québec (Québec) G1R 4X6 Téléphone : 418 380-2136 Armelle.moge@mapaq.gouv.qc.ca	Adjointe administrative
---	--------------------------------

Doublon

Doublon

Non visé

De : melissa.auclair@mamh.gouv.qc.ca [mailto:melissa.auclair@mamh.gouv.qc.ca]
Envoyé : 20 janvier 2021 09:56
À : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)



Bonjour Madame Maltais,

En suivi du courriel de la sous-ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles adressé au sous-ministre des Affaires municipales et de l'Habitation concernant l'élaboration d'une vision commune de l'acceptabilité sociale au sein de l'appareil gouvernemental, je vous informe que la personne désignée par le Ministère pour siéger sur le comité interministériel est Mme Dominique Dupont, directrice de la coordination des interventions p. i. Mme Dupont peut être jointe à l'adresse suivante : dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca.

Cordialement,

Mélissa Auclair

Adjointe exécutive au sous-ministre

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

418 691-2015 p.83061

melissa.auclair@mamh.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

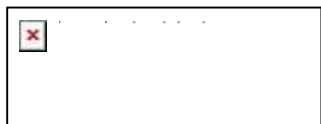
Ce courriel peut contenir des informations confidentielles qui ne vous sont pas destinées.

Si ce message vous a été adressé par erreur, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur immédiatement.

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé: 17 février 2021 08:42
À: Picard, Jean-François (SG)
Cc: Léger, Marie-Hélène (BCPMAIE); Maltais, Suzanne (BCPMAIE); Breault, Martin (DGMS)
Objet: RE: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)- Rappel



Bonjour Jean-François,

La gestionnaire désignée est madame Sylvie Marcotte, Directrice, Direction des programmes et de l'évaluation. Elle peut être jointe au sylvie.marcotte@economie.gouv.qc.ca

Encore une fois, désolé pour le délai.

Bonne journée,
Pierre

Pierre Bouchard | Secrétaire général
Bureau du sous-ministre et Secrétariat général
418 691-5656

De : Picard, Jean-François (SG) <Jean-Francois.Picard@mern.gouv.qc.ca>
Envoyé : 9 février 2021 08:07
À : Pierre Bouchard <Pierre.Bouchard@economie.gouv.qc.ca>
Cc : Léger, Marie-Hélène (BCPMAIE) <Marie-Helene.Leger@mern.gouv.qc.ca>; Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>; Breault, Martin (DGMS) <Martin.Breault@mern.gouv.qc.ca>
Objet : TR: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)- Rappel

Allo Pierre,

Le 11 janvier dernier, Mme Lizotte invitait M. Bahan à désigner un gestionnaire afin de représenter votre ministère au sein d'un comité interministériel sur l'acceptabilité sociale (courriels ci-dessous). Cette même invitation a été lancée au MELCC, MSSS, MAPAQ, MAMAH, MELCC et MTQ. On constate que le MEI n'a pas répondu à l'appel.

Ce comité a pour mandat de discuter de la pertinence de développer une vision gouvernementale de l'acceptabilité sociale. Nous sommes convaincus que le MEI aurait un apport positif aux travaux de ce comité et qu'il en bénéficierait aussi.

Vous serait-il possible de relancer la demande pour qu'un représentant de votre organisation soit nommé ? La professionnelle responsable du dossier au MERN, Marie-Hélène Léger, entrera en contact avec cette personne pour faire le point et lui transmettre l'information nécessaire puisque les travaux sont débutés.

Cordialement,

Jean-François Picard

Secrétaire général

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4e Avenue Ouest

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6370, poste 3567

jean-francois.picard@mern.gouv.qc.ca

Doublon

Doublon

Non visé

De : Croteau, Marc [mailto:Marc.Croteau@environnement.gouv.qc.ca]
Envoyé : 15 janvier 2021 15:57
À : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>
Cc : Lavoie, Dominique <Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca>; Porlier, Pascale <Pascale.Porlier@environnement.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)

Bonjour,

Prenez note que la représentante pour le MELCC pour participer au comité interministériel en acceptabilité sociale sera M^{me} Dominique Lavoie, directrice responsable du pôle d'expertise sur les impacts sociaux. Elle peut être jointe à l'adresse courriel : Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca.

Merci.

Isabelle Groleau
Adjointe administrative du sous-ministre

Doublon

Doublon

Non visé

De : Marion Schnebelen [mailto:Marion.Schnebelen@msss.gouv.qc.ca]

Envoyé : 15 janvier 2021 15:56

À : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Yves Jalbert <Yves.Jalbert@msss.gouv.qc.ca>; Jasmine Lachance <jasmine.lachance@msss.gouv.qc.ca>; Marthe Nouck MSSS <marthe.nouck@msss.gouv.qc.ca>; Alexandra Gagné-Barbeau <alexandra.gagne-barbeau.dgsp@msss.gouv.qc.ca>; Isabelle Demers DGSP MSSS <isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca>; Nadia Bonneau <nadia.bonneau@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (N/Réf. : 21-MS-00250)



Bonjour mme Maltais,

En réponse au courriel de mme Marie-Josée Lizotte du 11 janvier dernier, je vous informe que je serai la représentante du MSSS pour le comité interministériel sur l'acceptabilité sociale. Vous trouverez mes coordonnées dans ma signature ci-dessous.

Au plaisir de collaborer avec vous,

Marion Schnebelen, M.Sc.

Directrice de la santé environnementale et de la santé au travail
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique

Ministère de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 12^{ème} étage
Québec (Québec), G1S 2M1
marion.schnebelen@msss.gouv.qc.ca



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement !

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.

Stratégie ministérielle en matière d'acceptabilité sociale 2022-2027

Objectif général : Favoriser l'implantation de meilleures pratiques en matière d'acceptabilité sociale dans la mise en valeur du territoire et des ressources énergétiques et minérales

Présentation de l'orientation 3 : Accroître et partager les connaissances et l'expertise en acceptabilité sociale au sein des ministères intéressés

Raison d'être		- La nécessité d'assurer une cohérence, au sein des ministères impliqués dans la mise en valeur du territoire et des ressources énergétiques et minérales gouvernement, dans la vision et les outils en lien avec le concept d'acceptabilité sociale - La nécessité de mettre en place un réseau interministériel en matière d'acceptabilité sociale qui permet le partage d'expertise et de connaissances, afin d'améliorer les pratiques des ministères			
		Objectifs	Objectifs globaux	Objectifs spécifiques	Actions/ ou objectifs opérationnels
		Orientation 3 – Accroître et partager les connaissances et l'expertise en acceptabilité sociale au sein des ministères intéressés	3.1 Construire, en collaboration avec les ministères intéressés, une banque de connaissances et d'expertise en matière d'acceptabilité sociale.	3.1.1 Coordonner un réseau interministériel en acceptabilité sociale afin de favoriser la synergie gouvernementale	
				3.1.2 Mettre en place une communauté de pratique au sein des ministères intéressés	
Exemples d'activités		- Mettre en place et alimenter un réseau interministériel en matière d'acceptabilité sociale, telle qu'une communauté de pratique, regroupant, entre autres, les ministères intéressés afin de favoriser un partage d'expertise et de connaissance - Développer un cadre conceptuel commun en lien avec le concept d'acceptabilité sociale, telle qu'une définition de l'acceptabilité sociale - Favoriser un partage d'outils en matière d'acceptabilité sociale entre les ministères - Alimenter la page quebec.ca/acceptabilite-sociale			
Principaux résultats attendus	Court terme	- Comité technique interministériel sur l'acceptabilité sociale est mis en place - Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale est consolidé			
	Moyen terme	Mise en place d'une communauté de pratique			
	Long terme	Les ministères impliqués ont accès à une banque interministérielle de connaissances et d'expertise en matière d'acceptabilité sociale			

Gouvernance de la Stratégie

	Développement de l'orientation 1, 2 et 3
	Développement de l'orientation 3



Inventaire des définitions de l'Acceptabilité socia

[illegible]

Table - Comité interministériel AS

[illegible]

Référence

<https://www.quebec.ca/gouv/politiques-orientations/acceptabilite-sociale>

Assise (politique, livre-vert, loi, règlement, etc.)
-Émane du livre vert du MERN déposé en 2016 par le ministre Arcand.

Outil(s) de mise en œuvre
-Plan d'action AS 2021-2023; -Offre de service en matière d'acceptabilité sociale -Guide des chargés de projet du réseau régional.

Responsable(s)

-Direction générale des mandats stratégiques et de la coordination intersectorielle;
-Direction générale du réseau régional et directions régionales.

[illegible]

-Des documents existent pour informer le public sur les démarches du MERN et pour outiller les promoteurs, partenaires, organismes, etc. dans leur démarches (<https://www.quebec.ca/gouv/ministere/energie-ressources-naturelles/publications#c13876>);

- Les chargés de projet du réseau régional sont en charge de la mise en oeuvre de l'offre de service en AS auprès de la clientèle externe.

De : DGMS-MFFP

Envoyé : 13 janvier 2021 16:12

À : Maltais, Suzanne (BCPMAIE) <Suzanne.Maltais@mern.gouv.qc.ca>

Cc : Audet, Steeve (DGMS) <Steeve.Audet@mffp.gouv.qc.ca>

Objet : Réponse DGMS-MFFP | Mise en place du comité interministériel en acceptabilité sociale (CIMAS)

Bonjour Madame Maltais,

Veuillez considérer M. Steeve Audet pour siéger sur ce comité.

Vous pouvez joindre M. Audet aux coordonnées ci-dessous.

Alexandra Morin pour :

Steeve Audet

Directeur général

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

5700, 4^e Avenue Ouest, local A-314

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418 266-8178, poste 4206

steeve.audet@mffp.gouv.qc.ca

Le message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire
et nous en aviser aussitôt. Merci!

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 16:58
À: Audet, Steeve (DGMS); Prévost, Monia (DPC)
Cc: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: TR: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MFFP

Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons les prochaines rencontres à tenir à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur ce comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc, avant de transmettre les sondages Doodle, à nous assurer que vous êtes toujours le ou les représentants identifiés par votre ministère pour siéger à ce comité.

Merci de me le confirmer avant le 10 décembre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Charles !

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 16:54
À: 'dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca'
Cc: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: TR: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MAMH

Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons les prochaines rencontres à tenir à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur ce comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc, avant de transmettre les sondages Doodle, à nous assurer que vous êtes toujours le ou les représentants identifiés par votre ministère pour siéger à ce comité.

Merci de me le confirmer avant le 10 décembre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Charles !

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 17:01
À: 'simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca'
Cc: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: TR: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MTQ

Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons les prochaines rencontres à tenir à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur ce comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc, avant de transmettre les sondages Doodle, à nous assurer que vous êtes toujours le ou les représentants identifiés par votre ministère pour siéger à ce comité.

Merci de me le confirmer avant le 10 décembre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Léger, Marie-Hélène (BCPMAIE)
Envoyé: 4 février 2021 14:25
À: marion.schnebelen@msss.gouv.qc.ca; Audet, Steeve (DGMS);
Dominique.Lavoie@environnement.gouv.qc.ca; Hébert, Patricia (DR-10); Tardif, Sophie (DR-09); simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca; Pierre-Olivier.Girard@mapaq.gouv.qc.ca; dominique.dupont@mamh.gouv.qc.ca; Breault, Martin (DGMS); Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Cc: Côté, Marie-Hélène (BCPMAIE); Dubé, Karine; Isabelle Demers DGSP MSSH
Objet: TR: Rencontre du comité interministériel - Projet de courriel

Bonjour,

Un membre du comité nous a fait remarquer que la deuxième rencontre du Comité interministériel sur l'acceptabilité sociale se planifiait pendant la semaine de relâche. Étant donné la situation, des plages horaires ont été ajoutées dans le sondage [Doodle 2](#).

Il serait ainsi apprécié de mettre à jour vos disponibilités pour cette deuxième rencontre ([Doodle 2](#)).

Veuillez m'excuser pour les inconvénients encourus,

Cordialement,

Marie-Hélène Léger

Marie-Hélène Léger

Conseillère en acceptabilité sociale

Bureau de coordination des projets majeurs et de l'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5 700, 4e Avenue Ouest, bureau C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256 poste 5323

Marie-Helene.Leger@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Doublon

Doublon

Doublon

Doublon

Drouin-Lavigne, Charles (DAEN)

De: Drouin-Lavigne, Charles (BCPMAIE)
Envoyé: 7 décembre 2021 17:01
À: 'simon.le-moine@transports.gouv.qc.ca'
Cc: Maltais, Suzanne (BCPMAIE)
Objet: TR: Comité interministériel Acceptabilité sociale - Confirmation répondants MTQ

Importance: Haute



Bonjour,

Afin de poursuivre les travaux du comité interministériel en acceptabilité sociale, nous préparons les prochaines rencontres à tenir à la mi-janvier et au début du mois de mars 2022 (voir le courriel en remorque pour plus de détails sur ce comité). En ce sens, nous enverrons bientôt une invitation aux membres du comité afin qu'ils répondent à deux sondages de type Doodle.

La présente vise donc, avant de transmettre les sondages Doodle, à nous assurer que vous êtes toujours le ou les représentants identifiés par votre ministère pour siéger à ce comité.

Merci de me le confirmer avant le 10 décembre.

N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.

Cordialement,

Charles Drouin-Lavigne

En télétravail

Conseiller

Bureau de coordination des projets majeurs et d'analyse des impacts économiques

Direction générale des mandats stratégiques

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles

5700, 4^e Avenue Ouest, local C-422

Québec (Québec) G1H 6R1

Téléphone : 418-627-6256, poste 704694

charles.drouin-lavigne@mern.gouv.qc.ca

mern.gouv.qc.ca

Doublon

